



Municipalité de Châtenay-sur-Seine - Conditions générales d'inscription au Concours Halloween de la maison décorée Du samedi 23 au samedi 30 octobre 2021

Article 1 : Inscription et période

Le concours est organisé par la municipalité de Châtenay-sur-Seine et est gratuit. Tous les Chatenaysiens peuvent s'inscrire en déposant leur bulletin d'inscription, avant le 23 octobre 2021, minuit, en Mairie ou par mail à l'adresse suivante : concourschatenay@orange.fr à l'exception des membres du jury.

Article 2 : Critères

Seules les décorations visibles de la rue et contribuant à l'illumination du village seront retenues. Le thème des décorations doit être en lien avec Halloween et l'élément central doit être une citrouille ou un légume de la famille des Cucurbitacées.

La notation sera donc fonction de :

- la densité et la répartition des décorations,
- la valorisation des produits écoresponsables,
- le style de décoration (choix et unité des couleurs et des éléments du décor).

Article 3 : Jury, palmarès et prix

Le jury, composé d'un membre de l'Association Cibou et compagnie et de deux élus du Conseil Municipal, notera toutes les décorations lors du passage qui s'effectuera le 30 octobre 2021. Les décisions du jury ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Le jury définira un classement définitif qui aura été établi selon les critères précités. Les deux premiers lauréats recevront un bon d'achat de 15 €. Les résultats seront communiqués lors de l'animation de l'évènement Halloween animalier et dans le flash infos du mois de novembre.

Article 5 : Droit à l'image

Le jury se réserve le droit de photographier les propriétés des concourants, pour une diffusion des clichés. Les participants acceptent la publication des dites photos dans les différents supports de communication de la municipalité sans contrepartie.

Article 6 : Dispositions diverses

La commune de Châtenay-sur-Seine se réserve le droit d'annuler le concours en cas de force majeure. Le fait de participer au concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que les décisions du jury.

✍

Bulletin d'inscription Concours Halloween de la maison décorée (Bulletin à remettre en mairie avant le 23 octobre 2021)

Coordonnées
Nom :
Prénom :
Adresse :
Courriel :
Téléphone portable :
Autorisations
Je soussigné(e) :
<input type="checkbox"/> Déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation au concours.
<input type="checkbox"/> Désire participer au concours Halloween 2021 des maisons décorées.
<input type="checkbox"/> Autorise la municipalité à recueillir mes informations personnelles sur ce formulaire. Elles sont enregistrées dans un fichier informatisé pour sa base de données. Je reste propriétaire de ces données et peux à tout moment demander sa suppression, conformément à mes droits "informatiques et libertés".

DATE :

SIGNATURE :